

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RCA 40-33

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de l'arrondissement d'Anjou et des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et Saint-Léonard, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement d'Anjou, que le conseil d'arrondissement a adopté à sa séance du 4 décembre 2018, le premier projet de « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-33), afin de modifier les exigences relatives au stationnement et au remisage de véhicules récréatifs, de remorques ainsi que de véhicules autres que de promenade sur un terrain résidentiel.

Ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le mardi 15 janvier 2019, à 18 h, à la salle réservée aux séances du conseil, située au 7701, boul. Louis-H. La Fontaine, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet du règlement RCA 40-33 consiste à modifier les exigences relatives au stationnement et au remisage des véhicules récréatifs et des remorques sur un terrain résidentiel, afin de les autoriser dans toute la cour latérale et de façon temporaire en cour avant à certaines conditions. Ce règlement vise également à modifier la définition de véhicule de promenade afin de permettre, sur un terrain résidentiel, les véhicules d'une hauteur inférieure à 2,75 mètres et d'une longueur inférieure à 6,8 mètres, qu'ils soient munis ou non d'équipements servant à effectuer un travail. Ce règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Anjou. Il contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le présent projet de règlement peut être consulté à la mairie d'arrondissement située au 7701, boul. Louis-H. La Fontaine, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 12 décembre 2018.

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement substitut